



CANDIDATURE AU CONSEIL DE QUARTIER « COLLÈGE HABITANTS »

Vous voulez contribuer à la réalisation de projets sur votre quartier ?

(Aménagement, citoyenneté, analyse des projets proposés au budget participatif de la Ville de Bergerac...)

Alors proposez dans les meilleurs délais votre candidature pour être désigné(e) en tant que représentant(e) des habitants au conseil de quartier.

Les conditions :

- avoir 16 ans révolus au jour de la désignation,
- habiter le quartier (joindre un justificatif de domicile),
- un seul membre par famille pourra siéger,
- aucune condition de nationalité.

.....

Candidature « Collège habitants »
à remettre en Mairie ou par courrier à l'attention du Service éducation et citoyenneté
19 rue Neuve d'Argenson 24100 BERGERAC

Nom :

Prénom :

Adresse : (+ justificatif de domicile)

.....
.....
.....

Téléphone :

Courriel :

Je souhaite me présenter pour la désignation des représentants du quartier * :

- Quartier 1 – Historique des deux rives
- Quartier 2 – Ouest « Arc en Ciel »
- Quartier 3 – Nord « Du Caudeau aux Côteaux »
- Quartier 4 – Est « Cocagne »
- Quartier 5 – Sud « Les rives de l'avenir »
- Quartier 6 – La Conne

* Cocher votre quartier